

BIBLIOTHEQUE DE LA COMMUNAUTE ISRAELITE DE LAUSANNE ET DU CANTON DE VAUD

Règlement et mode d'emploi.

Ce règlement peut être amené à changements selon la fréquentation de la bibliothèque ou la demande des membres, surtout concernant les heures et le jour d'ouverture.

1. Dispositions générales : La bibliothèque de la CILV est un service GRATUIT offert aux membres de la CILV dès 12 ans et aux non membres de la CILV de plus de 18 ans. Elle fonctionnera, selon les horaires indiqués, en présence d'une personne de l'équipe de la bibliothèque. **La bibliothèque ne peut, en aucun cas, être utilisée comme un self-service.**
 - 1.a. l'emprunt est limité à quatre ouvrages pour une durée de trois semaines.
 - 1.b. passé ce délai, un rappel sera envoyé.
 - 1.c. dès la 2ème semaine de retard, il sera demandé un montant de 2 fr. par livre, qui servira à approvisionner le fond servant aux achats.
2. Inscription : L'inscription est indispensable pour pouvoir emprunter des ouvrages. L'inscription peut se faire :
 - a. soit via le site <http://cilv.ch> en remplissant en ligne le formulaire de demande d'inscription disponible dans l'onglet bibliothèque.
 - b. soit par écrit sur le formulaire disponible dans un casier du couloir bibliothèque/ secrétariat
3. Inscription pour les non membres : l'accès à l'onglet bibliothèque du site CILV est possible hors connexion, *tout comme d'autres onglets de ce site qui ne présentent pas de problème de confidentialité ou sécurité.* L'inscription est ainsi possible pour ces personnes.
4. Heures d'ouverture : La bibliothèque sera ouverte les mardis entre 14 et 16 heures, sauf vacances et jours fériés. En cas de nécessité, un accès peut être organisé *sur rendez-vous*, par l'e-mail bibliotheque@cilv.ch. Monique Gabbaï ainsi que Yannick Cohen sont en copie de tout le courrier entrant et sortant de cette boîte mail pour répondre au mieux aux demandes.
5. Prêt des livres : Le prêt est exclusivement possible pour les personnes enregistrées, membres ou non membres. Une fiche "retour des livres" remplie accompagnera les ouvrages sortants. Elle devra être présentée lors du retour des livres. L'emprunt des DVD est limité à deux DVD pour une durée de deux semaines. DVD et livres en hébreu ne sont pour l'instant pas encore disponibles.
6. Choix des livres : la personne enregistrée peut faire son choix sur le site de la CILV, ou durant les heures d'ouverture. Pour faciliter votre choix, un document avec le système de classement a été ajouté à l'onglet « liste des ouvrages ».
7. Réservation d'un ouvrage : la réservation d'ouvrage(s) doit se faire au plus tard le dimanche pour être disponible le mardi suivant. Elle peut se faire soit sur le site, soit sur le document prévu à cet effet, disponible et à déposer dans la boîte "réservation" du couloir bibliothèque/secrétariat.
8. Retrait des livres : il se fera pendant les horaires d'ouverture de la bibliothèque (les mardis entre 14 et 16 heures), sauf vacances et jours fériés. Une autre possibilité sera de les trouver à partir du mardi dans un casier prévu à cet effet, dans le couloir bibliothèque/secrétariat. Les livres sortant seront protégés par un emballage avec la fiche "retour des livres" remplies (nom du lecteur et n° d'adhérent + liste des livres).
9. Retour des ouvrages : pendant les horaires d'ouverture de la bibliothèque (les mardis entre 14 et 16 heures), sauf vacances et jours fériés, avec la fiche "retour des livres" datée et signée.

Il sera aussi possible de les déposer dans un casier prévu à cet effet, dans le couloir bibliothèque-secretariat, protégés par un emballage et avec la fiche "retour des livres" datée et signée

10. Des propositions d'achat peuvent être faites dans la rubrique « propositions d'achat », de l'onglet bibliothèque du site ou sur une fiche à disposition dans le couloir bibliothèque/secretariat .